LE YAUDET EN PLOULEC'H. LA CAMPAGNE 2002

PAR PATRICK GALLIOU, BARRY CUNLIFFE

Dernière campagne du programme trisannuel engagé en l'an 2000, la campagne 2002 nous a permis d'achever la fouille de la partie haute de la parcelle 1016. Comme les années précédentes ce chantier a été mené à bien par les auteurs de ces lignes, avec l'aide d'une équipe internationale comptant une vingtaine d'étudiants et d'archéologues professionnels. Nous avons, comme les années précédentes, bénéficié des subventions du Conseil Général des Côtes-d'Armor, du Ministère de la Culture, et de l'Université d'Oxford et de l'appui précieux de nos deux institutions de rattachement, l'Institute of Archaeology de l'Université d'Oxford et le Centre de recherche bretonne et celtique de l'Université de Bretagne

Occidentale (U. M. R. 6038 du C. N. R. S.). Nous remercions enfin, pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé depuis le début de cette opération, Michèle Le Baron-Girard et André et Catherine Le Baron, propriétaires de la parcelle.

La zone fouillée

La tranchée 41, ouverte en 2000 dans l'angle sud-ouest de la parcelle et prolongée vers le nord l'année suivante, a été, en 2002, continuée sur une longueur de 32 m et une largeur initiale de 18 m, puis, à partir d'une distance de 13 m, sur une largeur de 10 m seulement, afin de préserver les arbres poussant dans cette partie de la parcelle. La tranchée n'a été poussée que jusqu'à un mètre du mur de l'actuel placître de l'église, afin de préserver la stabilité de ce dernier. Une encoche de trois mètres de large, visant à reconnaître le lien entre plusieurs phases architecturales, a néanmoins été ouverte à l'extrémité nord-est de la fouille.

Dans la plus grande partie de la zone explorée, le substrat est constitué d'arène granitique, recouverte d'une couche plus ou moins épaisse de terre agricole. Vers le nord apparaît la roche en place, diaclasée selon les directions déjà reconnues et masquée par une couche assez mince de terre arable.

Les structures pré-romaines

Cette partie du plateau supérieur du promontoire ne semble avoir connu qu'une fréquentation limitée au cours de la Protohistoire. On ne peut en effet rattacher à l'occupation tardo-laténienne (2^e - 1^{er} siècle . av. J.-C.) qu'une zone de carrières dans la partie sud-est de la tranchée, et une fosse de forme ovale (F957), partiellement dégagée dans le même angle. Ces carrières témoignent, une fois encore, de l'extraction, dans tout ce secteur, des matériaux nécessaires à l'édification des remparts laténiens bordant, au sud-est, la parcelle 1016.

Les structures romaines

En 2002, trois structures romaines caractéristiques ont été identifiés ; elles furent toutes trois édifiées sur les alignements de la trame viaire mise en place à la fin du 3° siècle apr. J-C la mieux conservée des trois est un bâtiment rectangulaire à ossature de bois (F1000), aménagé en terrasse peu profonde dans la pente naturelle. Ce bâtiment mesure approximativement 4 x 6 m, et était édifié sur une ossature de 12 poteaux verticaux, tous (sauf un) maintenus par des trous de poteau. Plusieurs de ces derniers paraissent avoir été repris au moins une fois, deux de ces cavités ayant été recreusées à au moins deux occasions. Bien que l'on puisse penser que ces opérations témoignent du remplacement, quand le besoin s'en faisait sentir, de différents poteaux porteurs, il est plus simple d'imaginer qu'elles attestent une reconstruction d'ensemble du bâtiment, à au moins une occasion, ce que paraît montrer le réalignement du mur sud-est.

Nous ne savons pas exactement à quoi ressemblait la superstructure de ce bâtiment. Il est toutefois vraisemblable que les deux poteaux centraux des petits côtés (F983 et F1006) soutenaient une ferme maîtresse portant une toiture simple à deux versants. Dans ce cas, les deux petits côtés seraient les pignons de la maison. Les données concernant la nature des murs sont peu nombreuses, mais les pierres tombées à l'intérieur de la maison appartenaient peut-être à des murs bahuts dressés entre les poteaux porteurs, portant des sablières basses sur lesquelles étaient montés des murs de planches. L'absence de quantités significatives de tuiles de toiture à l'intérieur donne à penser que, dans sa dernière phase, ce bâtiment était couvert de bardeaux ou de

ARSSAT 2003 Document

tuiles, ou bien que, s'il était effectivement couvert de tuiles, celles-ci avaient été récupérées lors de l'abandon des lieux.

A l'extérieur de la maison, le long de son côté nord-ouest, se voyait une rigole peu profonde (F997) qui tournait, pour se diriger, sur une courte distance, le long du côté sud-ouest du bâtiment, ainsi, probablement que le long du côté nord-est (elle est ici appelée F1011). Il est probable que cette rigole servait à évacuer les eaux pluviales descendant de la pente du toit.

La seule structure retrouvée à l'intérieur du bâtiment et que l'on puisse juger contemporaine de celuici est un grand foyer central, représenté par une zone du substrat granitique fortement rubéfié. Ce foyer est légèrement surélevé par rapport au niveau du sol environnant, en raison de l'érosion anthropique qui a abaissé le niveau de ce dernier de quelques centimètres dans les parages du foyer. Quatre trous de poteau, mis au jour à l'intérieur de la maison, ne sont pas nécessairement contemporains de l'occupation.

Une fine couche de terre, tassée par la circulation anthropique s'était accumulée sur le substrat granitique formant le sol de la maison. Sur cette couche, il semble que l'on ait délibérément disposé un certain nombre de fragments de tegulae et de dalles de schiste, sans doute afin de consolider ce niveau. Ce dallage est toutefois discontinu et ne représente qu'une localisation partielle et topographiquement limitée. Après l'abandon du bâtiment, des pierres (provenant des murs-bahuts ?) s'accumulèrent à l'intérieur de la terrasse, scellant par endroits les dalles de pierre. Par la suite, une terre noire, contenant des débris d'occupation, s'accumula sur toute cette zone.

Nous ne savons pas exactement où se situait l'entrée principale, mais, en venant du sud-est ou du nordest, il était possible d'entrer à niveau, sans avoir à descendre dans la cavité de la terrasse.

Le second bâtiment (F1079) est sur le même alignement que F1000, mais seul un angle apparaissait dans la zone fouillée. Il est représenté par une terrasse, aménagée dans la pente, et par un seul grand trou de poteau d'angle. Le côté nord-ouest de cette structure était aménagé en terrasse assez profonde dans le substrat granitique, et, en un point, on avait utilisé un gros bloc de granite pour compléter l'alignement du mur. Par la suite, des dalles de pierres déplacées, peut-être utilisées à l'origine dans la confection des murs-bahuts, s'accumulèrent à l'intérieur de la zone excavée.

Du troisième bâtiment (F1080), ne reste que l'extrémité d'une structure à poteaux porteurs, comparable par sa taille et son plan à F1000. Il n'en subsiste plus, dans la zone fouillée, que cinq trous de poteaux forés dans le granite dur.

Comme le montre le plan d'ensemble, ces trois structures étaient disposées sur le même alignement, mais légèrement décalées les unes par rapport aux autres, le mur sud-est de F1000 étant aligné avec les murs nord-ouest de F1079 et F1080. Cette disposition paraît bien être délibérée et semble indiquer que ces bâtiments sont contemporains. Leur fonction exacte est inconnue, mais si la refortification du promontoire à la fin du 3e siècle était bien destinée à créer un point de défense à l'entrée du Léguer, il est alors probable que ces bâtiments servaient à abriter des unités militaires.

Dans la dépression créée par les carrières de La Tène Finale et du haut Empire romain, un dépotoir se forma au cours de l'Antiquité tardive. La partie inférieure de celui-ci était composée d'une terre humique de couleur sombre, contenant de la poterie, des ossements animaux et des coquillages (surtout des patelles et des moules, mais aussi quelques huîtres). Cette couche passait par-dessus la fosse F957, partiellement comblée.

Dans les environs de l'angle sud-est de la fouille, le dépotoir semble avoir été partiellement recoupé afin de créer un creux, dont la profondeur ne dépasse pas 0,5 m (F1081). Cette excavation fut comblée, à partir du nord, par un dépôt de tests d'oursins, puis par de grosses coquilles de patelles et de moules, déversées dans cette fosse en même temps que quelques grosses dalles. On continua, par la suite, à combler cette déclivité à partir du nord à l'aide de grosses dalles de pierre, puis à nouveau de coquilles de patelles et de moules. Toutes ces couches s'effilochaient vers le sud pour se fondre dans une couche de terre grise qui semble provenir d'un lessivage du sol, contemporain de ce comblement. Il est probable que cette fosse F1081 fut délibérément creusée dans la partie la plus basse du site afin de servir de puisard à l'eau coulant ou stagnant en surface, des rejets de nourriture y étant périodiquement déversés. Le dépotoir et le puisard sont probablement contemporains des bâtiments à ossature de bois. Le dépôt principal du dépotoir contenait de la poterie couvrant la période allant du second au quatrième siècle dont de la black burnished ware importée du Sud de la Grande-Bretagne - et une monnaie de la fin du troisième siècle. L'un des niveaux superficiels contenait plusieurs tessons d'une amphore B1, importée du Nord de la mer Egée dans les années 475-550 apr. J-C.

Dans la partie nord du site se voyaient des trous de poteau dispersés, une fosse rectangulaire peu profonde (F1049) et un petit four (F961). La plupart de ces structures ne sont pas datées, mais appartiennent vraisemblablement à l'époque romaine ou à la fin de l'Age du Fer. Dans cette zone le granite est particulièrement dur, et il était donc extrêmement difficile d'y creuser des trous de poteau. Il est probable que ceux qui se voient encore aujourd'hui dans le granite ne représentent qu'un pourcentage très réduit de ceux qui furent effectivement forés. Il n'est pas surprenant, de la sorte, qu'il soit pratiquement impossible de reconstituer des plans d'ensemble.

A l'extrême limite septentrionale de la fouille, nous avons mis au jour la ligne d'une cloison (ou clôture) de bois (F1078). Elle fut en partie créée par l'élargissement d'une fissure naturelle, cette opération visant à aménager des logements pour des planches verticales, et pour l'autre partie par le creusement de grands trous de poteau rectangulaires. Les données stratigraphiques ne permettent pas une localisation chronologique très précise de cette structure. L'explication la plus simple que l'on puisse donner est qu'il s'agit d'une structure d'époque romaine, mais on peut aussi imaginer que ces éléments de bois furent installés à l'époque sub-romaine ou au haut Moyen Age, lorsque l'établissement religieux fut mis en place. Si cette structure est d'époque romaine, elle peut avoir servi à délimiter la zone où se dressait les principaux ; si elle est plus récente, elle peut correspondre à l'enclos de l'église primitive. Dans ces deux cas, cette structure est d'une importance topographique considérable et mérite d'être examinée à nouveau.

L'occupation du haut Moyen Age

Les campagnes menées de 1991 à 1999 dans les deux parcelles situées immédiatement à l'ouest de la parcelle 1016 avaient montré que, au cours du haut Moyen Age, on avait mis en place un parcellaire au nord de l'empierrement romain édifié sur la face interne du rempart laténien, ces parcelles entamant légèrement cet empierrement. De nombreux indices montraient que ces champs avaient été, au départ, travaillés à la bêche selon la méthode des lazy beds, et qu'ils étaient associés à des fours à sécher les céréales, ces derniers fournissant des dates radiocarbone situées au milieu des sixième et septième siècles. Les campagnes 2000-2002 ont montré que ces parcelles anciennes se continuaient dans l'actuelle parcelle 1016, mais qu'elles étaient fermées par un fossé de clôture, définissant la limite nord-est de la zone cultivée et séparant cette dernière de ce qui semble être un enclos ecclésiastique. Ces données nous ont fourni de précieux renseignement sur la topographie de l'établissement religieux du haut Moyen Age.

Le parcellaire du haut Moyen Age

Nous avons pu montrer que le parcellaire du haut Moyen Age comprenait au moins trois grandes unités - peut-être subdivisées - une d'entre elles (parcelle 3) apparaissant en partie dans les limites de la fouille de 2002. Traversant la fouille en diagonale, et qui, du moins dans sa première phase, paraît avoir été un fossé creusé jusqu'au rocher à travers les niveaux romains. Cette structure apparaît dans la fouille sous la forme d'une traînée de sable granitique fortement lessivé, entamée par des fissures remplies de terre humique. Ce lessivage est ce que l'on voit habituellement au fond d'un fossé de ce type, les fissures pouvant être dues à des racines ou à des animaux fouisseurs (ou aux deux). Il est donc possible que cette limite, se présentant à l'origine sous la forme d'un fossé, ait été progressivement envahie par une végétation abondante. Cette limite constituait une frontière majeure entre les terres cultivées, au sud-ouest, et ce qui semble être, au nord-est, une terre ecclésiastique, et qui, à cette époque, n'était pas cultivée.

Vers le nord, là où le substrat granitique est plus élevé et plus résistant, les tranchées des lazy beds n'ont guère marqué sa surface, sauf à l'extrémité occidentale de la fouille, là où trois tranchées de culture (F876, F877 et F889) et un escarpement du sol naturel, à l'ouest de F876, correspondant peut-être à une autre tranchée, ont été mis au jour. Ils correspondent à des plates-bandes de 2 à 3 m de large.

Un volume considérable de cette terre arable a été fouillé à la main, livrant un assemblage de poterie assez conséquent. Le haut Moyen Age étant cependant presque entièrement acéramique, ces tessons sont, pour la plupart des résidus des unités stratigraphiques d'époque laténienne ou romaine d'où provient une partie de cette terre. Un ferret de bronze décoré s'accorde bien cependant avec les dates (6e-7e siècles) proposées pour le parcellaire à partir des datations radiocarbone obtenues sur les fours fouillés dans la parcelle 1, ainsi qu'avec celle de l'amphore B1 (voir supra).

L'enclos ecclésiastique

ARSSAT 2003 Document

La limite F974 séparait la zone cultivée d'un enclos qui faisait manifestement partie de l'établissement religieux du haut Moyen Age. A l'intérieur de cet enclos, la conservation d'un épais dépotoir d'époque romaine montre bien que cette zone ne rut pas cultivée au haut Moyen Age, contrairement aux parcelles voisines.

A l'extrémité nord de la zone fouillée en 2002, à proximité immédiate du mur actuel du placître, nous avons reconnu les vestiges d'une clôture (F1078). Cette structure a été décrite dans ce qui précède, car il est probable qu'elle appartient à l'Antiquité tardive, mais sa situation stratigraphique étant ambiguë, il n'est pas impossible qu'elle ait été dressée ou qu'elle ait continué de fonctionner au haut Moyen Age, et qu'elle corresponde donc à une séparation à l'intérieur de la zone ecclésiastique. De nouveaux sondages pourraient nous permettre d'éclaircir ce point.

A l'intérieur de cette zone, on peut reconnaître deux ensembles : un cimetière et des bâtiments.

Nous avons identifié à ce jour trois inhumations. La sépulture F902, de direction N-S, était placée à proximité du fossé de clôture. Elle contenait le squelette d'une adolescente. La sépulture F1023 était de direction E-W et était creusée dans le substrat granitique. Elle contenait le squelette d'une jeune adulte. La troisième sépulture, F1066, était celle d'un adulte mature et était également orientée E-W; elle avait été partiellement recoupée par la tranchée de fondation du mur médiéval F1067. Deux autres structures, F939 et F1024, étaient peut-être aussi des tombes - la taille de la première pourrait indiquer qu'il s'agit d'une sépulture d'enfant - mais elles ne contenaient pas (plus?) de restes osseux. C'est aussi le cas de F1076 et de F1069: cette dernière structure était entourée de grandes dalles de pierre, mais la fouille n'a pu être continuée, l'espace disponible étant trop restreint. On est bien sûr conduit à s'interroger sur le nombre de tombes creusées dans cet enclos. Si les tombes étaient peu profondes, il est certain que beaucoup d'entre elles furent détruites par les labours post-médiévaux, qui ont considérablement modifié la topographie des lieux. Cette hypothèse est confortée par la microtoponymie: ce champ est en effet appelé Parc ar vered (« le champ du cimetière »), ce qui laisse supposer que des ossements humains étaient régulièrement exhumés par les labours post-médiévaux. En l'absence de tout mobilier funéraire, on ne peut dater ces tombes que par le radiocarbone, mais les données stratigraphiques les placent clairement dans la période 500-1000 apr. J-C.

Des structures bâties, seuls des fragments subsistent dans la partie nord du site. Comme le montre l'interprétation, ces bâtiments connurent plusieurs phases de construction, qui ne sont plus représentées que par des éléments très parcellaires. Il faut imaginer que chaque reconstruction s'accompagnait de la récupération des matériaux des structures antérieures, opérations qui furent renouvelées lors de l'abandon définitif de cet ensemble. On ajoutera que, lorsque cette parcelle fut livrée à la culture à la fin du Moyen Age, les épierrements firent sans doute disparaître bien d'autres vestiges. Les éléments subsistants forment néanmoins un ensemble remarquable, qui faisait vraisemblablement partie de l'ensemble ecclésiastique du haut Moyen Age. Bien qu'il soit impossible de dater avec précision chacune de ces phases, il est certain que ces structures se situent elles aussi dans la période acéramique 500-1000 régulièrement exhumés par les labours post-médiévaux. En l'absence de tout mobilier funéraire, on ne peut dater ces tombes que par le radiocarbone, mais les données stratigraphiques les placent clairement dans la période 500-1000 apr. J-C. S'ajoutant à ces données archéologiques, la proximité d'une première église, que nous sommes tentés de placer sous l'église actuelle, et d'un autre cimetière du haut Moyen Age, situé au nord-ouest de celle-ci, de même que les comparaisons avec divers sites irlandais et britanniques, nous incitent à voir dans cet ensemble un monastère des 6e-8e siècle, sans doute fondé par des Bretons ultramarins.

Les activités médiévales dans l'ancien enclos ecclésiastique

Rien ne permet de penser que cet enclos fut utilisé pour des activités domestiques ou agricoles au Moyen Age (1 le-14. siècles). On édifia cependant un nouveau mur de clôture, F1067, sur le même alignement que F1078 et à moins d'un mètre au nord de celle-ci. Ce mur est bâti en pierres sèches dans une étroite tranchée de fondations, qui traverse les niveaux anciens et a détruit en partie l'une des sépultures (F1066). Nous n'avons exhumé qu'une petite partie de ce mur, mais si, comme cela paraît probable, celui-ci était rectiligne, il faut admettre que le mur d'enceinte du placître de la chapelle médiévale se situe entièrement au nord de cette structure.

Après que le mur ait été dressé, la partie de l'enclos ecclésiastique située au sud de ce mur ne fut plus guère utilisée. Les bâtiments de pierre, ou ce qu'il en restait, furent probablement démontés et des niveaux de terre végétale s'accumulèrent sur ces vestiges.

Les activités post-médiévales

Au cours de la période post-médiévale, on en vint à oublier la signification de l'ancienne limite entre terres agricoles et domaine purement ecclésiastique, et toute la zone s'étendant au sud du mur médiéval du placître fut mise en culture, entraînant l'accumulation progressive d'une épaisseur considérable de terre arable, surtout visible dans les dépressions, à mesure que la parcelle était nivelée. A cette époque, le mur médiéval continuait à servir de limite nord à la parcelle, et il fut reconstruit en au moins une occasion.

A un certain moment de l'époque moderne, le grand champ triangulaire occupant le plateau supérieur fut enclos sur trois côtés par des murs de pierres sèches. C'est sous cette forme qu'il apparaît dans le cadastre du début du 19e siècle ; il fut, par la suite, subdivisé en trois parcelles, qui sont celles que nous connaissons encore aujourd'hui. On cessa de labourer la parcelle 1016 dans les années 1970, les deux autres parcelles étant déjà, à cette époque, revenues à la végétation naturelle première.

Conclusion

En quittant Le Yaudet après ces douze années de fouilles, nos sentiments sont partagés. Nous avons sans aucun doute réussi à tirer du sol de ce promontoire la quintessence de l'information qu'il contenait et à mettre en évidence une occupation quasi continue de ce site remarquable entre le premier siècle avant notre ère et le début du troisième millénaire. Les différentes phases de cette occupation - site défensif du Bronze Final, *oppidum* laténien, bourgade du haut Empire romain, forteresse du Bas Empire, monastère du haut Moyen Age, village médiéval, siège d'un pardon renommé, village de pêcheurs - nous ont apporté de précieux renseignements sur les époques concernées, données qui nous permettront de préciser de nombreux points de l'histoire de Bretagne. Il y a donc lieu de ressentir une satisfaction justifiée en fermant - peut-être temporairement... - ce chapitre. Mais à ce plaisir se mêle aussi la tristesse de quitter ce lieu magnifique, à l'imperturbable sérénité, et tous ceux qui nous y ont accueilli avec gentillesse et discrétion. En préparant les rapports scientifiques définitifs, dont le premier volume devrait paraître à la fin de 2003, nos pensées iront souvent aux gens du Yaudet et à ces semaines de bonheur tranquille, embellies par la joie des découvertes toujours renouvelées.

Patrick GALLIOU Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale, Centre de recherche bretonne et celtique (U. M. R. 6038 du C. N. R. S.) Barry CUNLIFFE Professeur d'Archéologie européenne à l'Université d'Oxford, Institute of Archaeology ARSSAT 2003 Document

Plan de la pointe du Yaudet

